

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2020 -

DÉCISION N° 20 - 07 - 056

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 20 octobre 2020 s'est réuni le jeudi 19 novembre 2020 à partir de 17 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Excusé :

- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)

Décision 8 : La réforme d'une remorque groupe électrogène.

La remorque groupe électrogène immatriculée 5497 ZV 42 affectée au centre d'incendie et de secours de Montbrison doit être remplacée par un groupe électrogène fixe cette année. Dans le cadre de l'acquisition de ce groupe de 28 130 € HT, la société BCH Compresseurs fournissant le nouveau groupe électrogène a proposé de reprendre l'ancienne remorque.

Ainsi, ce bien portant le numéro d'inventaire 3532 et acquis le 27 mars 2006, entièrement amorti, serait cédé pour la somme de 4 000 € à la société BCH Compresseurs sise 422 Rue de la Jacquère - Z.A Plan Cumin - Les Marches - 73800 Porte de Savoie.

Il est donc proposé au bureau d'examiner ce dossier afin de réformer le véhicule et de le céder à la société indiquée.

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau du conseil d'administration approuve la réforme de la remorque groupe électrogène immatriculée 5497 ZV 42 et sa cession à la société **BCH Compresseurs**, sise 422 Rue de la Jacquère - Z.A Plan Cumin - Les Marches - 73800 Porte de Savoie et ce, pour la somme de 4 000 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER